

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2025/77
-----------------------------	--	-----------

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 septembre 2025, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 18 septembre 2025 ; l'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 1 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur Gino BERTOL, en application de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Nombre de membres en exercice : 129

Présents : BERTOL Gino (SIARCE), BERTOL Gino (Videlles), CORRE Daniel, DELIANCOURT Jean-Claude, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DUBOIS Marcel, GUILBERT Xavier (SIARCE), GUILBERT Xavier (Baulne), HILGENGA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, MARTIN Séverine, suppléée par VERGNIEUX Philippe, MEARY Nicolas suppléé par PELTIER Michel, MELIN Gil (CA GPS), MELIN Gil (Ris-Orangis), MERIGOT Michaël, NOEL Michel, PROT Pierre, TANGUY Sylvain, TEILLET Alexis

Pouvoirs : BEAUDET Stéphane donne pouvoir à PROT Pierre, CHANDELLIER Jean-Louis donne pouvoir à BERTOL Gino, TARAGON Stéphane donne pouvoir

Absents : ABENA Gabin, AUDEBERT Gilles, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy-sur-Orge), BERGDOLT Patricia, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOULEY Bernard, BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, BOUSSELET Philippe, BOUTEILLE Erick, BOYER Dany, BRUNEL Rémi, BUDELOT Laurence (SIARCE), BUDELOT Laurence (Vert-le-Petit), CASTAINGS Laurence (CA CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint-Yon), CHAILLOU Patrick, COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne (SIARCE), CORDIER Corinne (Saint Vrain), CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin (SIARCE), COUDORO Bernardin (Buno-Bonnevaux), COURTAS Grégory, DAMIATI Michaël, DASSA Emmanuel, DAVID Patrick, DELAITRE Jean-Marc, DELECOUR Bruno, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DEMEULEMEESTER Stéphane, DESNOUE Jérôme, DJEARAMIN Ganesh, DUBOIS Jean-Pierre, DUGOIN Xavier, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DUPONT Germain, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FAUVIN Dominique, FOUQUE Nicolas, FOURNIER Pascal, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPT GOSB), GONZALES Didier (Villeneuve-le-Roi), GRILLON Eric (EPT GOSB), GRILLON Eric (Ablon-sur-Seine), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray-Vieille-Poste), HARTZ Jean (CA GPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HASSAN Zakaria, HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LARCHER Olivier, LEREBOUR Christian, MARIN Arnaud, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MITTELHAUSSER Johann, MORICHON Michel, MORIN Jean-Marc (CA GPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), MOURET Frédéric, NEDELEC Gaëlle, NOLLEAU Joel, PAGES Patrick, PAROLINI François, PERDIGEON Alain, PEROT Joël, PETEL Yann, PETRILLI Olivier, PFEIFFER Nathalie, PIAONTI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, RAUSCHER Patrick, ROUSSEAU Jean Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy-sous-Saint-Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, TERRIER Michel, TIQUET Corinne, TOULOUSE Bernard, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CA GPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Alexis TEILLET est désigné secrétaire de séance

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

OBJET : ADHESION A LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (IRVE) POUR LA COMMUNE DE CHEPTAINVILLE

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article 5211-8

Vu les arrêtés inter préfectoraux 2021-PREF-DRCL-604 / 605 / 606 et 607 du 25 août 2021 portant adhésion de l' EPT 12, du SIEGRA, du SIARCE et de la commune d'Epinay sous Sénart au SMOYS

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-461 du 25 novembre 2022, portant adhésion au SMOYS des communes de Ablon, Bondoufle, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Epinay-sur-Orge, Juvisy, Savigny-sur-Orge et Soisy-sur-Seine

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2023-PREF-DRCL-215 du 22 août 2023, portant adhésion au SMOYS des communes d'Athis-Mons, Etioles, Evry-Courcouronnes, Grigny, Les Ulis, Ris-Orangis, Villabé, Villeneuve-le-Roi, Viry-Châtillon

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2023-PREF-DRCL-291 du 16 novembre 2023, portant adhésion au SMOYS de la commune de Saint-Pierre-du-Perray

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2024-PREF-DRCL245 du 25 octobre 2024, portant adhésion au SMOYS de trente-neuf communes et de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix pour la commune de Dourdan

Vu la délibération du conseil municipal de Cheptainville, en date du 26 juin 2025 portant adhésion au SMOYS au titre de la compétence « mobilité électrique » IRVE.

Considérant qu'il convient que le comité syndical délibère pour accepter l'adhésion de la commune de Breuillet à la compétence IRVE

L'organe délibérant après en avoir délibéré :

ACCEPTE la demande d'adhésion à la compétence IRVE de la commune de Cheptainville

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote Unanimité	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Gino BERTOL



Le secrétaire

Alexis EILLET



Date de publication sur le site :